

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 9 janvier 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 V. 575 Vœu relatif à l'organisation d'une exposition sur l'histoire des animaux à Paris

Le Conseil de Paris,

Vu l'article 515-14 du Code civil qui reconnaît que « Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. » ;

Considérant l'intérêt grandissant des Parisiens et des Français pour la question de la condition animale comme l'attestent les pétitions et les mobilisations ;

Considérant l'importance d'en apprendre toujours plus sur la place des animaux dans la société et dans la capitale au cours des siècles à travers les œuvres graphiques, ornementales, littéraires et scientifiques ;

Considérant que les animaux ont toujours été présents à Paris, qu'ils soient vivants ou représentés dans le marbre des architectures (fontaines, façades...), comme l'a très bien montré l'exposition qui s'est tenue au Musée Carnavalet du 08 juin au 05 septembre 2004 sur « L'animal à Paris » ;

Considérant par exemple les ménageries privées au XIV^e siècle, la présence des loups au XV^e siècle, le développement des carrousels et cirques avec animaux exotiques au XVIII^e siècle, la création du Jardin des plantes à la fin du XVIII^e siècle, l'omniprésence des chevaux au XIX^e siècle ou encore l'inauguration du parc zoologique de Paris au XX^e siècle ;

Considérant la vente de chevaux boulevard Saint-Marcel, les tondeurs de chiens au Pont-Neuf, les charrettes tirées par des chèvres aux Champs-Élysées ou encore les spectacles d'ours porte Saint-Martin ;

Considérant que cette histoire et cette géographie relatives aux liens entre humains et animaux doivent être partagées au plus grand nombre et réactualisées à l'heure de la protection de la biodiversité et de la prise en compte grandissante de la condition animale ;

Considérant que la Stratégie « Animaux en ville » de Paris doit davantage intégrer la question historique, artistique, scientifique et culturelle, celle-ci permettant de développer un regard critique sur les pratiques et les événements passés ;

Considérant que le Comité d'histoire de la Ville de Paris organise une à deux expositions par an consacrées à différents moments ou aspects de l'histoire de la Ville de Paris ;

Considérant que les archives, bibliothèques et musées de la Ville de Paris disposent d'œuvres et de documents importants sur la question animale ;

Considérant les différentes expositions qui se sont tenues à l'Hôtel de Ville : « Champs d'amour », « Gilles Caron », « Les Nuits Parisiennes », etc. ;

Considérant que l'éducation à l'environnement et au développement durable pour tous passe aussi par l'organisation d'expositions, de conférences, de projections et de rencontres ;

Considérant les possibles partenariats avec des institutions culturelles et scientifiques tel le Museum national d'Histoire naturelle ;

Sur proposition de Fadila Mehal et des élus du groupe Démocrates et Progressistes,

Émet le vœu que :

- La Ville de Paris organise une exposition sur la place des animaux dans la capitale au cours des siècles passés à aujourd'hui, après étude approfondie et en lien avec le comité d'histoire, les archives, les bibliothèques et les musées de la ville ;
- Cette exposition puisse se tenir à l'Hôtel de Ville ou dans tout autre lieu adapté.